



RECU EN PREFECTURE

Le 05 juillet 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220630-D00688310-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 juin 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 juin 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 7), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 11), Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 1), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Christine WERTHE

Étaient absents :

Mme Frédérique BAEHR, Mme Pascale BILLEREY, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Christophe LIME, Mme Claude VARET

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à M. Yannick POUJET, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Pascale BILLEREY à M. Olivier GRIMAITRE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Juliette SORLIN, M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Maxime PIGNARD, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, M. Aurélien LAROPPE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM, Mme Carine MICHEL à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 1 incluse), Mme Claude VARET à M. Maxime PIGNARD.

OBJET : 42. Congrès - Attribution de subvention - Quatrième répartition au titre de l'année 2022

Délibération n° 2022/006883

Congrès
Attribution de subvention
Quatrième répartition au titre de l'année 2022

Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 1	16/06/2022	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de subvention à une demande universitaire dans le cadre de l'organisation de congrès, colloques pour un montant total de 20 000 €.

Besançon s'est positionnée comme Ville de Congrès avec la mise en place d'une stratégie d'aide aux organisateurs de congrès aux moyens de subventions et d'une stratégie de promotion du Tourisme d'Affaires et de Congrès avec la création du bureau « Besançon Congrès », géré par Besançon Tourisme et Congrès.

Le soutien que la Ville de Besançon apporte aux organisateurs de congrès s'articule autour des critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la Ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieu du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

I. Congrès universitaires

500 € pour le Département de mécanique appliquée (DMA) de l'institut FEMTO qui organise du 5 au 8 juillet 2022 le colloque « Materials and processes for hydrogen components ».

En juillet 2022, du mardi 5 au vendredi 8, le Département Mécanique Appliquée, de l'Institut FEMTO ST de Besançon, organise la 9ème Ecole d'Été Internationale et Pluridisciplinaire portant sur l'hydrogène et intitulée « Materials and processes for hydrogen components ».

Les précédentes éditions se sont déroulées le plus souvent sur Belfort au sein de FCLAB, mais ont également été portées à deux occasions (2018 et 2021) par le LEMTA de l'université de Lorraine. Cette première pour le DMA de Besançon est l'occasion de donner un coup de projecteur sur l'activité de recherche spécifique que le département héberge et qui porte sur les matériaux, mais aussi les procédés, dédiés au stockage de l'hydrogène sous forme gazeuse et sous forme dite solide.

Plus généralement, il s'agit là d'une opportunité pour l'ensemble de la communauté d'interagir avec des étudiants internationaux en Master, en Doctorat, des chercheurs ou des professionnels de tous horizons afin de partager nos connaissances actuelles dans le domaine des matériaux exploités dans un environnement hydrogène.

Cette école d'été est une formation de haut niveau sur les matériaux et procédés pour l'hydrogène-énergie capitalisable dans une formation doctorale. Des sessions longues (1h à 1h30) seront proposées traitant de l'état actuel des enjeux sociétaux et des défis scientifiques sur l'hydrogène-énergie, mais aussi proposant des enseignements ciblés sur des problématiques actuelles et de récentes avancées par exemple sur le comportement et la durabilité des matériaux constitutifs des

réservoirs de stockage ou les actions de recherches pour se diriger vers la décarbonation des structures et au-delà de la filière hydrogène dans son ensemble.
Les étudiants en doctorat seront invités à présenter leurs travaux de thèse à travers la présentation de posters.
Le colloque se déroulera sur 4 journées.

28 participants sont attendus à l'IUT de Besançon, Campus de la Bouloie. (90 nuitées).
Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement international est de 6 700 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 500 € sera prise en charge sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.95.65731.0022164.10036.

500 € pour l'Association des Enseignants de Biochimie Biologie Moléculaire AE2MB qui organise les 15 et 16 septembre 2022 le séminaire « 36^{ème} Journées pédagogiques de AE2MB. ».

Il s'agit d'un séminaire annuel, réunissant, pour la première fois à Besançon, les membres de l'AE2BM (Présidente Pr D. Bonnefont-Rousselot, Trésorière Dr E. Bigot-Corbel, Secrétaire Dr L. Bermont, Secrétaire adjoint Pr P. Billiald), destiné à faire un point sur différents éléments pédagogiques d'actualité, dont la mise en place de la réforme des études de santé concernant plus spécifiquement le cursus des études de Pharmacie, et de proposer, dans une approche scientifique, un thème médical d'actualité généralement supporté par une équipe de recherche locale.
Le choix de Besançon pour la tenue des 36^{èmes} Journées Pédagogiques et Scientifiques de l'AE2BM repose sur plusieurs éléments. Le premier est l'implication forte de l'équipe de Biochimie Pharmaceutique de l'UFR Sciences de la Santé dans la vie de l'Association. Le but est de faire connaître la ville de Besançon aux membres de l'Association et, le second élément, de proposer aux membres présents à ces Journées, d'écouter et d'échanger avec des acteurs locaux, les Dr C Ferrand et M Deschamps, sur une thématique dont ils sont des représentants au niveau nationale, à savoir les CAR-T cells et leur intérêt dans la prise en charge d'hémopathies malignes. Ce même thème, sur le plan des tumeurs solides, sera abordé par le Pr S Depil, directeur INSERM de l'U1052 à Lyon.
Le séminaire se déroulera sur 2 journées.

40 à 50 participants sont attendus à l'UFR Sciences de la santé, Hauts du Chazal. (entre 50 et 80 nuitées).
Le budget prévisionnel de ce séminaire au rayonnement national est de 5 200 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 500 € sera prise en charge sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.95.6574.0022164.10036.

1 250 € pour l'Université de Franche-Comté qui organise du 4 au 8 juillet 2022 un congrès « international Conference on Elastic, Electrical, Transport and Optical Properties of Inhomogeneous Media, ETOPIIM 12 ».

Le congrès international ETOPIIM est une conférence de cinq jours organisée tous les 3 ans. ETOPIIM12 (<https://etopim12.sciencesconf.org/>) est la douzième édition d'une conférence internationale prestigieuse du domaine de l'homogénéisation et des métamatériaux, réunissant des chercheurs de renom en mathématiques appliquées et en physique (des ondes et des matériaux). ETOPIIM12 se tiendra à Besançon sur la semaine du lundi 4 juillet au vendredi 8 juillet 2022. ETOPIIM est une conférence phare de son domaine dont nous avons obtenu l'organisation de haute lutte lors de la dernière édition (ETOPIM11) qui a eu lieu en 2018 à Cracovie en Pologne. Le public visé est composé des meilleurs chercheurs junior et senior internationaux du domaine de l'homogénéisation et des métamatériaux. L'ampleur du caractère international est attestée par la présence confirmée de 33 orateurs invités, dont des noms de tout premier plan (cf. site web), venant d'Europe et des USA surtout (en raison de la crise sanitaire).

Le congrès se déroulera sur 5 journées.
100 participants sont attendus à l'ENSEMM (250 nuitées).
Le budget prévisionnel de ce congrès international est de 45 600 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 1 250 € sera prise en charge sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.95.65731.0022164.10036.

500 € pour l'Université de Franche-Comté, Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité qui organise les 20 et 21 octobre 2022 le colloque « Jules César dans la culture de masse ».

Pour la première fois, 11 chercheurs internationaux vont se réunir pour ensemble étudier sous quelles formes le mythe autour du personnage de Jules César se manifeste dans la culture de masse (cinéma, publicité, jeux vidéo etc.). Ce colloque associe des institutions culturelles régionales comme le muséoparc d'Alésia, nationales comme la Bibliothèque Nationale de France mais aussi internationale avec la Bibliothèque royale de Belgique. Des représentants de chacune de ces institutions vont participer au colloque. Ce dernier sera ouvert aux divers publics scientifiques (y compris des étudiants et des chercheurs internationaux accueillis à l'ISTA) et au grand public bisontin en alliant rigueur scientifique et médiation culturelle. Il donnera lieu à une communication au niveau de Besançon (affichage, manifestation comme la Nuit des chercheurs) et sur Internet et réseaux sociaux (université, BNF, Muséoparc d'Alésia etc.) puis à une publication aux PUFC en 2024. Le colloque se déroulera sur 2 journées.

60 participants sont attendus à la salle de conférence de la MSHE (environ 80 nuitées).
Le budget prévisionnel de ce colloque européen et international est de 7 000 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 500 € sera prise en charge sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.95.65731.0022164.10036.

500 € pour l'Espace de réflexion éthique de Bourgogne- Franche-Comté qui organise le lundi 20 juin 2022 le colloque « Contention et isolement : aux limites de la loi et du soin ? ».

L'Espace de Réflexion Ethique Bourgogne - Franche-Comté (EREBFC), est un service public régional adossé aux deux Centres Hospitaliers Universitaires de la région : CHU de Dijon et CHU de Besançon. Un Espace de Réflexion Ethique a vocation à susciter et à coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé, à destinations des professionnels comme du grand public. Il rassemble des spécialistes des sciences humaines et sociales, des disciplines médicales et paramédicales. Suite aux évolutions législatives du 22 janvier 2022 concernant les personnes faisant l'objet de soins psychiatriques sans consentement, l'Espace de Réflexion Ethique Bourgogne – Franche-Comté (EREBFC) propose de réfléchir, le temps d'une journée, aux questions éthiques qui se posent autour de ces mesures privatives de libertés. Ce colloque fera l'objet d'une publication permettant une diffusion nationale.

150 participants sont attendus à la MSHE
Le budget prévisionnel de colloque à rayonnement national est de 5 060 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 500 € sera prise en charge sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.95.65731.0022164.10036.

II. Séminaires/colloques privés

4 500 € pour La Fédération Nationale des SCOT, Syndicat mixte du Scot GBM qui organise du 15 au 17 juin 2022 le congrès « 16^{ème} Rencontres Nationales des Scot ».

Il s'agit du Congrès annuel des structures porteuses de SCoT en France métropolitaine et DOM-TOM, organisées en Fédération Nationale. La 16^{ème} édition se tient pour la première fois à Besançon. Elle réunira les Présidents et élus des SCoT, accompagnés de leurs techniciens. Sont également invités les acteurs de l'aménagement et en particulier les acteurs des transitions écologique et énergétique. Les intervenants sont pour partie des experts de l'aménagement et de la recherche autour du thème de cette année : vers de nouveaux modèles d'aménagement des territoires. Les débats devront permettre de construire collectivement des débuts de réponse afin que les territoires, dans leur très grande diversité, puissent s'inscrire dans l'objectif national de trajectoire « zéro artificialisation nette »

à l'horizon 2050. Le SMSCoT a en charge l'organisation de ce congrès pour le compte de la Fédération Nationale.
Le congrès se déroule sur 3 jours.

350 participants sont attendus au Kursaal (700 nuitées).
Le budget prévisionnel de ce congrès à rayonnement national est de 163 438 €.

En cas d'accord, la dépense totale 4 500 € sera prise en charge sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.95.6574.0022164.10036.

11 750 € pour SAS IDEAL CONNAISSANCES qui organise les 7 et 8 septembre 2022 le congrès « 12^{ème} Assises Nationales de la Biodiversité ».

La biodiversité, tissu vivant de notre planète, indispensable à notre survie, à notre bien-être, et au développement de nos activités, est un enjeu majeur pour lequel il est urgent d'agir afin de freiner sa dégradation qui s'intensifie et s'accélère. C'est l'objet des Assises Nationales de la Biodiversité, qui sont devenues au fil des années de véritables instances de concertation, permettant de rassembler de plus en plus d'acteurs, de capitaliser les solutions et de faire émerger les leviers à actionner.

Co-organisées depuis 2011 par idealCO et les Eco Maires, elles se sont tenues à Pau, Grande-Synthe, Nantes, Montpellier, Dijon, Clermont-Ferrand, Ajaccio, Valenciennes, Massy (91) et en 2021 en duplex entre Lieusaint (77) et la Guadeloupe, rassemblant de façon transversale 2 700 participants dont 900 en présentiel et 1800 connectés à distance.

La Région Bourgogne-France-Comté co-organisera avec le Commissariat de Massif du Jura, le Conseil Départemental du Doubs et la Ville de Besançon la 12^{ème} édition des Assises Nationales de la Biodiversité à Besançon- Micropolis- les 7 et 8 septembre 2022.

La région Bourgogne-Franche-Comté a choisi la Ville de Besançon pour organiser ces Assises Nationales car celle-ci a été la capitale Française de la Biodiversité en 2018 et a une très forte identité « nature » et loisir outdoor.

Le congrès se déroulera sur 2 jours.

1 000 participants sont attendus à Micropolis (au minimum 1 000 nuitées).
Le budget prévisionnel de ce congrès au rayonnement national est de 246 600 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 11 750 € sera prise en charge sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.95.6574.0022164.10036.

500 € pour la Compagnie Nationale des Kinésithérapeutes (CNKE) qui organise le 1^{ier} octobre 2022 le congrès « la réparation du dommage corporel : ouverture à l'international ».

En 2021, CNKE a fêté les 20 ans du congrès dont la 1^{ère} édition a eu lieu à l'Île Rousse, puis d'autres ont suivi. Ces congrès, outre de faire découvrir la France à ses adhérents, ont permis de réfléchir et de développer le rôle du kinésithérapeute dans l'évaluation du préjudice corporel. CNKE a rencontré des avocats et des magistrats, et cela leur a ouvert les portes du droit. CNKE Formation organise un Diplôme Universitaire, en lien avec l'université de Paris 1 Panthéon – Sorbonne ayant pour thème : « Expertise de santé pluri professionnelle » formation à l'expertise médico-légale. Cette formation est ouverte à toutes les professions de santé.

Le congrès se déroulera sur 1 jour.

50 participants sont attendus au Centre diocésain (70 nuitées).
Le budget prévisionnel de ce congrès est de 14 900 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 500 € sera prise en charge sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.95.6574.0022164.10036.

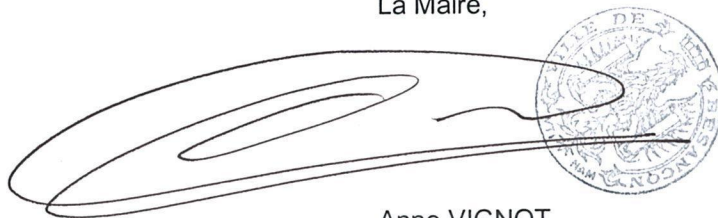
En cas de non tenue du Congrès / de la Manifestation, le montant versé ne pourra excéder 60 % de la subvention allouée (sauf production de justificatifs de dépenses attestant de dépenses supérieures).

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 500 € au Département de mécanique appliquée (DMA) de l'institut FEMTO
- 500 € à l'Association des Enseignants de Biochimie Biologie Moléculaire AE2MB
- 1 250 € à l'Université de Franche-Comté
- 500 € à l'Université de FC, Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité
- 500 € à l'Espace de réflexion éthique de Bourgogne- Franche-Comté
- 4 500 € à La Fédération Nationale des SCOT, Syndicat mixte du Scot GBM
- 11 750 € à SAS IDEAL CONNAISSANCES
- 500 € à la Compagnie Nationale des Kinésithérapeutes (CNKE).

Mmes Frédérique BAEHR (1), Pascale BILLEREY (1), Karine DENIS-LAMIT (1), Anne VIGNOT (1) et MM. Anthony POULIN (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1) et Yannick POUJET (1), élus intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseillers intéressés : 7

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.